

المؤتمر الدولي للأركان CONGRES INTERNATIONAL DE L' ARGANIER

Du 09 au 11 Décembre 2013 - Hôtel les Dunes d'Or - AGADIR

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
Royaume du Maroc
Ministère de la Culture

Trésors humains et valorisation des métiers de l'arganier en tant que patrimoine culturel vivant

Ahmed Oumouss

Directeur du CNPR - Ministère de la Culture – Email : oumoussmed@yahoo.fr

Résumé

Outre son caractère sylvestre et endémique du sud-ouest marocain (patrimoine naturel par excellence), l'arganier a marqué, durant des siècles, les modes de vie des populations amazighes depuis la nuit des temps. Les savoir-faire ancestraux liés à l'arganier sont multiples et ils sont plus particulièrement tenus et pratiqués par les femmes. Ces savoir-faire concernent essentiellement les modalités d'extraction de l'huile d'argan d'une manière traditionnelle, mais aussi les techniques de l'exploitation des aires de l'arganier et des matériaux naturels nécessaires à la confection des ustensiles utilisés dans la vie agropastorale. Des Traditions, des savoirs spécifiques sont, en effet, strictement régi par les dispositions d'ordre culturelles ancestrales qui méritent être reconnu en tant que patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Mots clefs : argan- arganeraie- paysage culturel- savoir faire- patrimoine culturel immatériel- mode de subsistance

Introduction

Le patrimoine immatériel se définit comme étant les aspects culturels intangibles hérités du passé. Il se manifeste dans les domaines des traditions et expressions orales, des arts, des savoir-faire liés aux différentes activités humaines. *Les pratiques traditionnelles liées au travail de l'exploitation de l'arganeraie et de l'extraction de l'huile d'argan sont encore vivantes de nos jours et attestent d'une perpétuation séculaire de traditions.*

Éléments immatériels d'argan à distinguer :

Plusieurs aspects immatériels sont inextricablement liés aussi bien à l'arganier, aux travaux de l'argan, qu'à l'huile prodigieuse qui en est extraite depuis des siècles. Ces aspects sont sous formes de traditions, de coutumes, de pratiques et de savoirs faits transmis par des femmes et des hommes et qui sont liés aux différents activités: plantation, mise en défens (Agdal), collecte de fruits sur les champs, séchage, dépulpage, concassage, tri, broyage, malaxage, etc.

Éléments matériels associés :

Les savoir-faire liés à l'exploitation de l'arganier sont tributaires de l'usage d'un certain nombre d'outils et d'instruments eux-mêmes confectionnés d'une manière traditionnelle transmise de génération en génération. (« Taryalt » : panier en vannerie ; "Tagunt" : percuteur en pierre fluviale ; "assareg" : surface de percussion pour les deux opérations de dépulpage et de concassage ; "Asggui" : paniers ; "Afloun" : ustensile en poterie ; « azerg » : moulin, etc.)

Origine perçue :

Il est assez difficile, dans l'état actuelle des connaissances historiques, de reconstituer l'origine relativement exacte des premiers usages de l'arganier. Toutefois, d'après al Bakri, l'exploitation de l'arbre remonte au moins au XIème siècle. Par ailleurs, des indices archéologiques relevés dans le site médiéval d'Iguiliz (région de Taroudant) révèlent l'usage de l'arbre et de ses fruits depuis le XIIème siècle



Viabilité :

Menaces pesant sur la pratique :

D'une manière générale, les pratiques traditionnelles régissant l'exploitation de l'arganier sont toujours vivantes conformément à leurs modalités d'antan. Bien que l'arbre lui-même continue de subir des menaces de dégradation de formes diverses, les pratiques elles, sont encore vivantes chez les communautés arganières. Les savoir-faire que les femmes arganières mettent en pratique dans la gestion et l'exploitation de l'arbre mais surtout dans les modalités d'extraction de l'huile et la gestion des résidus conservent les mêmes gestes et les mêmes portées symboliques, notamment en milieu rural.

Menaces pesant sur la transmission :

La transmission des pratiques ancestrales liées à l'arganier sont encore assurées d'une manière non formelle par l'imitation et l'apprentissage direct. Les fillettes apprennent de leurs mères les gestes nécessaires à l'exploitation de l'arganier. Cependant, les nouveaux modes de vies et l'exode rural risquent de menacer la pérennité de cette transmission nécessaire à la viabilité de l'élément du patrimoine culturel immatériel en question. La mécanisation progressive des procédés empiète également sur les pratiques traditionnelles bien que les femmes préfèrent toujours ces dernières car cela assure la bonne qualité du produit.

Mesures de sauvegardes existantes :

Les savoir-faire séculaires ayant régi l'extraction de l'huile d'argan et l'exploitation de cet arbre risquent aujourd'hui de subir les aléas de la modernisation et de la mécanisation. Les différents intervenants, Etat, ONGs, groupements d'intérêts, etc. interviennent, chacun à sa manière et selon leurs compétences respectives, de mener des actions visant à assurer la pérennité de ces savoir-faire. Parmi les mesures de sauvegarde déjà opérationnelles ou en cours de réalisation il faut citer ce qui suit:

- la distinction de la zone de l'arganeraie en tant que "Réserve de Biosphère " par l'UNESCO en 1998.
- Depuis les années 1990, un certain nombre de coopératives ont été créées. Ceci favorise substantiellement la revalorisation des métiers de l'arganier et leur maintien au sein des femmes et des filles.

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts entreprend actuellement un projet ambitieux visant la replantation et le reboisement de l'arganier sur une superficie globale de 200 ha par an.

Depuis 2010, l'huile d'argan est mieux valorisée en faisant l'objet d'une "Indication Géographique Protégée" IGP . Une telle indication géographique apporte aux femmes arganières une plus-value de leur travail et les encourage et continuer à mettre en œuvre leur savoir-faire en la matière.

Mesures de valorisation

- Classement de l'aire de l'arganeraie en tant que paysage culturel ;
- Introduction des métiers et des pratiques de l'arganier ainsi que leur porteurs (ses) parmi les listes du patrimoine immatériel et les systèmes des trésors humains vivants national et international ;
- Organisation d'événements et festivals dédiés à la mise en valeur des savoirs faire l'arganier ;
- Création de musées communautaires dédiés aux métiers de l'arganier

Conclusion

La reconnaissance et la mise en valeur des spécificités liées aux pratiques et aux savoir-faire relatifs à l'exploitation de l'arganier favorisera certainement le respect de cette créativité humaine qui a su ingénieusement tirer profit des ressources naturelles dans une optique de développement durable. En effet, la mise en place d'un système des trésors humains vivant spécifique et l'inscription des métiers d'argan, en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel à l'échelle nationale et internationale, contribuera inévitablement à renforcer davantage la visibilité de ce patrimoine. Un tel renforcement sera plus particulièrement rendu possible par la spécificité de l'élément en question qui allie scrupuleusement trois composantes essentielles : la mise en valeur d'un élément naturel déjà rehaussé au degré de patrimoine communautaire, la création artisanale nécessaire aux exploitations diverses de l'arganier et de ses produits, et enfin, la revitalisation continue de connaissances et de savoir-faire ancestraux.

Références bibliographiques

- Aziki Slimane, 2002, L'arganeraie du Sud-Ouest marocain : développement durable et participation dans un système agro sylvo pastoral en voie de dégradation. Thèse de doctorat, université libre de Bruxelles ULB, 239 p.
- El Alaoui Narjys (1999), Paysages, usages et voyages d'Argania spinosa, Revue d'ethnobiologie, Musée national d'histoire naturelle, vol 41, Paris, p: 45-79.
- El Alaoui Narjys (2007), L'arganier: arbre du Maroc. De la récolte du fruit à l'extraction de l'huile Collection : Publication des Amis du Musée National d'Histoire Naturelle, N° 228, Paris.
- Charrouf Zoubida, Serge Dubé, Dominique Guillaume (2011), L'Arganier et l'Huile d'argane, Paris, Éditions Glyphe.
- Nouaim Rachida, (2005), L'arganier au Maroc : entre mythes et réalités. Une civilisation née d'une espèce fruitière-forestière à usages multiples, éd. L'Harmattan, Paris.
- Unesco (2003), Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.